

COHONS SE LE DISE



Enquête publique du 5 février au 7 mars inclus

Le zonage d'assainissement est soumis à l'enquête publique **du 5 février au 7 mars 2025 inclus**.

Madame Martine ROUSSEL a été désignée Commissaire Enquêtrice.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier :

- à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture

- sur le site internet de la commune à l'adresse : <http://www.cohons.fr/>

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête

- en les adressant par écrit à Madame la Commissaire Enquêtrice, mairie de Cohons, lequel les annexera au registre

- en les adressant par mail à l'adresse électronique suivante : mcohons@wanadoo.fr

Des permanences, sans rendez-vous, sont assurées par la commissaire enquêtrice à la mairie afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public. La dernière permanence aura lieu **vendredi 7 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h** et non lundi 3 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h comme indiqué précédemment.



Ciné mercredi 26 février au Familial à Chalindrey

A la demande de l'Association « Aisey Amitié », le cinéma « Familial » de Chalindrey ouvre à nouveau ses portes pour une séance tout public, à laquelle vous êtes conviés :

mercredi 26 février à 14 h 30 pour le film « **Vingt Dieux** » à **3,50 € l'entrée**

qui rencontre un grand succès actuellement et a reçu plusieurs récompenses dont une au festival de Cannes.

Tourné dans le Jura avec des bénévoles, il narre l'histoire d'un jeune homme insouciant, aimant la fête, brutalement confronté à de graves difficultés familiales. Devenu malgré lui responsable de la maisonnée, il va s'investir sans compter et trouver une issue brillante à cette situation.

Venez nombreux (pas besoin de réserver) voir ce film divertissant et plein de sensibilité. Parlez-en autour de vous !

Fleurissement du village – matinée citoyenne samedi 15 mars à 8h30 depuis la grange communale « Mulot » (carrefour rues de Longeau et du Mont Choiseul)

Les habitants, qui souhaitent apporter leur aide au fleurissement du village, sont les bienvenus ! Une matinée de plantations en godets de semis de fleurs est ainsi prévue samedi 15 mars.

Vous pouvez également apporter des bulbes ou (et) vivaces que vous auriez en trop afin d'en faire bénéficier différents lieux fleuris du village. Merci de les déposer sous le préau de la mairie tout en nous indiquant, si possible, les variétés offertes.



Pour nous joindre : par courriel à mcohons@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 25 84 79 44 / 06.86.80.35.99.

Secrétariat de mairie – 14 rue Candrée - Ouvert les lundi et jeudi de 9 h à 11 h 45. Retrouvez toute l'actualité et les informations sur notre site www.cohons.fr et sur [Facebook](#).